



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 17 mai 2022

### **Détention de fichiers par l'*Alliance citoyenne*. Saisine du procureur de la République de Grenoble**

Des informations parues récemment dans plusieurs médias indiquent que l'association dénommée *Alliance Citoyenne* aurait détenu et détiendrait encore un certain nombre de fichiers comportant des informations de nature nominatives dont l'existence et la détention relèvent d'un régime juridique protecteur des libertés individuelles et d'un contrôle de la CNIL.

Sur la base de ces informations, le préfet de l'Isère a saisi ce jour, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Grenoble afin que ce dernier détermine les suites judiciaires à donner à ces éléments.

**Contact presse  
Bureau de la Communication Interministérielle**

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

12, place de Verdun  
38000 Grenoble